

Comme cela a été souligné, des intérêts très concrets sont en jeu au plan global, qui doivent être considérés dans un contexte global en fonction de nos objectifs de la coopération. Actuellement, le monde se réoriente, à la fois vers des centres régionaux et vers une sorte de division verticale nord-sud. La différence de bien-être entre le nord et le sud qui tend à s'aggraver constitue une menace latente de déstabilisation du continent africain.

Le rôle géostratégique du continent à l'avenir ne saurait enfin être sous-estimé, comme le montrent les événements récents en Somalie et au Rwanda; l'on assiste à un jeu d'interventions. La progression en Afrique de forces se réclamant du fondamentalisme islamique retient également l'attention, avec une crainte grandissante face au rôle que pourraient jouer certains pays notamment dans les conflits en Afrique.

Des indicateurs et facteurs d'instabilité qui permettent le mieux de prévoir quand et comment une situation de crise dégénère en affrontement violent

- tensions montantes entre groupes ethniques;
- remise en cause du rôle de l'État;
- dégradation massive des conditions économiques au détriment de la plus grande partie de la population;
- litiges frontaliers exploités à des fins de politique intérieure et/ou extérieure accompagnés de répressions de certains groupes de la population;
- soutien systématique accordé de l'extérieur à l'organisation d'actes terroristes sur le territoire d'un État;
- catastrophes naturelles de grande ampleur;
- exploitation systématique et massive de la religion à des fins partisans.

Comment agir

a) Il convient de prêter davantage d'attention au stade de **préalerte** : le conflit est présent sous forme latente seulement et il ne connaît pas encore des ramifications sur les plans internes et internationaux.

Pour ce faire, la communauté internationale devrait disposer, de préférence à travers l'OUA, d'un système d'observateurs (qui peuvent revêtir des fonctions telles que représentant de l'OUA, voire du PNUD, voire des représentants d'organisations sous-régionales telle que l'IGADD) qui auront comme tâche principale d'alerter la communauté internationale, voire régionale, voire un cercle défini d'États, des évolutions particulièrement inquiétantes qu'ils analysent. D'où l'intérêt d'établir un système d'alerte préalable, de prévention et de solution des conflits.

b) En ce qui concerne le choix de la **tierce partie** appelée à intervenir dans l'exercice de la **diplomatie préventive** [tierce partie s'entendant de toute partie – État, groupe d'États, organisation internationale, etc. – non partie au différend], il convient de